CONSEIL MUNICIPAL
de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET
Procès-Verbal

SEANCE du 18 février 2021
Date de convocation du Conseil Municipal : 11 février 2021
Compte rendu affiché le 19 février 2021
Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 18
Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire
Secrétaire élu : Madame Gwendoline CHALON
Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, LOTISSIER Isabelle, MAZARD Roger, BOINON Sandrine, BONNET Fabrice, LOISON Thierry, VERMARE Odile, GIRAUD Alain, DELORME Marie-Joëlle, LOTISSIER Marc, SOLEYMIEUX Géraldine, SERAILLE Marielle, CHALON Gwendoline, PERALDO Yves, GAYET Véronique, GRAZIOLI Jean-Pierre.
Membres excusés : CARRET Ludovic (pouvoir à MAZARD R.)

- **Vote des budgets primitifs 2021 : Maison de Santé et Bâtiment Place du Plâtre,**

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs 2021 avec reprise des résultats 2020 validés par Madame la Trésorière, Madame THOLY.

BUDGET BATIMENT PLACE DU PLATRE 2021

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
123 926.95	123 926.95	385 841.41	385 841.41

BUDGET MAISON DE SANTE 2021

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
71 883.39	71 883.39	672 325.38	672 325.38

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (oui : 19 (dont un pouvoir) – Non : 0- Abstention : 0) les budgets primitifs 2021 présentés.

- **Forfait communal Ecole Privée,**

Monsieur le Maire souhaite proposer un débat sur le sujet avec la présentation du travail effectué par la commission « enseignement » sur ce dossier. Il rappelle les précédentes délibérations prises et la réception par la commune d'un avis de saisine du Préfet du Rhône pour recours administratif. Monsieur le Maire expose que la commune a été questionnée par la Préfecture et qu'un tableau complet sur les dépenses communales pour l'école publique sur la rentrée 2019-2020.
Madame Yvette BRETONNIER présente le dossier étudié par la commission. Cette dernière s'interroge sur les raisons de cette saisine du Préfet et se dit choquée par une telle procédure.
Monsieur le Maire expose qu'une présentation de ce forfait avait été faite à la Commune et qu'une forte augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat avait été mise en avant par le président de l'UNIOGEC. Ce dossier avait été étudié puis mis à l'arrêt avec la crise sanitaire. Monsieur le Maire se questionne sur la prise en compte du périscolaire et notamment de la cantine mais aussi sur la prise en compte des enfants des communes extérieures.
L'ensemble du Conseil Municipal prend part au débat et se questionne sur l'impact de cette réforme pour les enfants de l'école privée : Il est nécessaire de conserver un équilibre, et surtout les bonnes relations entre l'école publique et l'école privée.
Monsieur le Maire propose d'attendre la réponse de Monsieur le Préfet.

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

Monsieur Fabrice BONNET fait le point sur le marché aux veaux dont les apports sont légèrement en baisse depuis quelques lundis. Il évoque aussi le problème de la non vaccination des cheptels contre la FCO (Fièvre catarrhale Ovine) et du risque pour les exportations vers l'Espagne (70 % des ventes sur le marché).

Monsieur Roger MAZARD fait le point le point sur l'appel d'offres lancé pour la salle polyvalente avec la phase de négociation en cours avec les entreprises. Il expose que les travaux de la toiture terrasse du DOJO débuteront fin février. Et pour le local associatif du plateau sportif, la maçonnerie et la charpente sont terminés.

Madame Sandrine BOINON rend compte des travaux de la commission communication, avec un travail sur l'arborescence du site internet, le début de la prochaine lettre d'information. Un partenariat a été mis en place avec plusieurs commissions. Elle remercie l'ensemble des conseillers pour leur aide à la diffusion des vœux numériques, qui ont été très bien accueillis.

Madame Isabelle LOTISSIER annonce travailler avec la commission vie associative sur les retours de questionnaires (environ 60) et rencontre les associations sur mars et avril. La commission a également travaillé sur un nouveau barème pour les tarifs de location de salle. La commission fleurissement prépare les travaux de printemps et notamment la journée plantation du 20/05/2021 mais aussi le nettoyage de printemps le 9 avril 2021. Des devis sont actuellement demandés pour la création d'un poulailler au parc public.

Madame Yvette BRETONNIER expose que la commission enseignement apportera son aide à l'organisation de la porte ouverte de l'Ecole Publique. Pour le Comité Municipal des Aînés Saint Laurentais, l'association réfléchit aux actions à mettre en place pour remplacer le repas. La commission sociale travaille aussi sur une aide aux transports pour l'accompagnement des personnes au centre de vaccination de Sainte Foy L'Argentière.

Monsieur Yvan SIMON explique que la commission sport jeunesse a terminé ses rencontres avec les associations. Elle va désormais rencontrer les jeunes qui ont répondu au questionnaire.

Pour la commission urbanisme : Le cabinet OXYRIA travaille sur le dossier de l'aménagement de la rue Grange Thival. Les travaux de démolition de la maison SARRAZIN vont commencer début mars. Une rencontre a été programmée avec la maîtrise d'œuvre le 10/03/2021 pour débuter les 7 mois d'études pour le local technique.

Il expose qu'une forte odeur de fioul a été présente dans le village. Un déversement dans le réseau, suite à un débordement de cuve à la Maison Familiale. Et malgré un nettoyage rapide des réseaux le 23 janvier 2021, les odeurs se sont renouvelées. Un courrier explicatif a été adressé aux riverains et les services de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais gèrent désormais le dossier.

Madame Odile VERMARE expose que la commission marché forain travaille sur le règlement. Elle évoque les déplacements de commerçants non sédentaires pour le temps des travaux de démolition de la maison SARRAZIN.

Monsieur Thierry LOISON évoque les six dossiers d'aide exceptionnelles des commerçants déposé dans le cadre d'une action du Département du Rhône. Il annonce que la commission travaille sur un livret d'accueil pour l'artisanat et le commerce.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire présente le dossier concernant l'arrêt de l'association du restaurant Scolaire et la somme définitive à remettre à la commune : 3 439.88 €. Le Conseil Municipal valide ce dossier.

Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI évoque le problème de reprise de fonds de la boulangerie. Monsieur le Maire expose qu'il a rencontré Monsieur et Madame DUMAS et que le dossier avance.

Madame Isabelle LOTISSIER évoque la décoration du giratoire de la Croix Blanche avec l'aide de bénévoles pour Pâques.

Monsieur Alain GIRAUD questionne Monsieur le Maire au sujet de la passerelle construite par l'OGEC au-dessus de la Côte Pinay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le Maire,

P. VARLIETTE